

# LA FORMATION DES PERSONNELS DE L'ACADEMIE DE LA GUADELOUPE



# Sommaire

Page 2 .....Introduction

Page 2.....Les acteurs

Page 3 ..... Les partenaires

Page 3..... Le public

Page 4 ..... Les actions de formation professionnelle tout au long de la vie

Page 4 ..... Focus sur les îles du Nord

Page 5 ..... Vos interlocuteurs à la DIFOR

Page 6 ..... Vos interlocuteurs à la CREFOC

## Introduction

**La formation professionnelle tout au long de la vie constitue une obligation nationale.**

**Elle vise à permettre à chaque agent titulaire et contractuel, d'acquérir et d'actualiser des connaissances et des compétences favorisant son évolution professionnelle.**

**Elle constitue un élément déterminant de sécurisation des parcours professionnels et de la promotion des salariés.**

Textes de références :

- Loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant sur les droits et obligations des fonctionnaires : Le droit à la formation professionnelle tout au long de la vie est reconnu aux fonctionnaires.
- Loi 2007-148 02/02/2007 : modernisation de la fonction publique
- Décret n° 2007-1470 15/10/2007 : formation tout au long de la vie des fonctionnaires de l'état.
- Décret n° 2007-1942 26/12/2007 : formation professionnelle des agents non titulaires de l'Etat et des établissements publics et des ouvriers qualifiés au régime des pensions (résultant du décret 2004-1056 du 05/10/2004).
- Ministère de l'Action et des comptes publics : 2017 - Schéma directeur de la formation professionnelle tout au long de la vie des agents de l'Eta.
- Ministère Education Nationale : Courrier DGESCO MAF 2 201860142 / Priorités nationales de formation 2018-2019
- Projet Académique 2016-2019

## Les acteurs

- **La DRRH (Direction des Relations et Ressources Humaines)** informe et conseille sur les priorités Ministérielles, les perspectives d'évolution de carrière et les apports de compétences nécessaires à l'Académie.
- **La DIFOR (Division de la Formation)** est en charge du pilotage, de la mise en œuvre de la politique de formation des personnels, de la gestion administrative et financière des dispositifs de formation. Composée d'une cheffe de division, d'une adjointe à la cheffe de division, d'une assistante de formation, d'un coordonnateur FOAD (Formation Ouverte à Distance) référent communication et de 6 gestionnaires de formation.  
La DIFOR est également responsable en concertation avec les correspondants représentants des différents corps de l'ingénierie de formation et de la coordination pédagogique du plan académique des personnels ATSS (Administratifs, Techniciens, Sociaux de Services et de Santé).
- **La CREFOC (Cellule Rectorale de la Formation Continue)** est composée d'une IA-IPR déléguée à la Pédagogie, d'une coordonnatrice de la Cellule et de 6 coordonnateurs disciplinaires. La Cellule participe au pilotage et est chargée de l'ingénierie de formation et de la coordination pédagogique dans le 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré.
- **L'IEN-Adjointe à l'IA-DAASEN (Inspectrice de l'Education Nationale- Adjointe à l'IA-DASSEN)** participe au pilotage et impulse, conseille, contribue à l'élaboration du plan de formation des personnels enseignants du 1<sup>er</sup> degré.
- **La DAFPE (Déléguée Académique de la Formation des Personnels d'Encadrement)** participe au pilotage et est chargée de l'ingénierie de formation et de la coordination pédagogique des formations en faveur des personnels d'encadrement. Elle intervient avec une équipe composée de 4 correspondants.

Tous les acteurs du système éducatif sont consultés dans le but d'établir une offre de formation adaptée aux besoins en formation des personnels de l'Académie.

- Inspecteurs (IA-IPR / IEN-ET / IEN 1<sup>er</sup> degré / IASH /)
- Conseillers techniques du Recteur
- Correspondants de formation (chefs de divisions et de services, chefs d'établissements, enseignants)
- Conseillers Pédagogiques du 1<sup>er</sup> degré
- Formateurs
- Organisations syndicales
- Partenaires extérieurs

Ces consultations permettent de recueillir les besoins en formation :

- Groupes de travail : collèges des inspecteurs 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré / Collèges IEN et CREFOC / inter degré et organisation syndicale
- Enquêtes auprès des chefs d'établissement et des inspecteurs
- Entretien professionnel : compte-rendu d'évaluation des personnels

Les décisions sur la publication de l'offre de formation sont arrêtées lors du Comité Technique Académique (CTA).

## Les partenaires

- **L'ESENESR** : L'Ecole supérieure de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche
- **L'ESPE** : Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education
- **LE CNED** : Centre National d'Enseignement à distance
- **L'UNIVERSITE DES ANTILLES**
- **LE RESEAU CANOPE**
- **LE GIP DAIFI** : Groupement d'Intérêt Public – Dispositif Académique d'Insertion de Formation et d'Ingénierie
- **LA PREFECTURE** (Plateforme Régionale des Ressources Humaines et de la Formation)
- **LES PARTENAIRES SOCIO ECONOMIQUES ET INSTITUTIONNELS**

## Le public

Les formations sont destinées aux titulaires et contractuels de l'académie :

- Personnels enseignants 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré
- Conseillers Principaux d'éducation
- Psychologues de l'Education Nationale
- Personnels ATSS (Ingénieurs, administratifs, techniciens, ouvriers, de santé scolaire et de service social)
- Personnels d'encadrement

La formation continue des personnels ayant le statut de contrat aidé ou d'assistant d'éducation est portée par le GIP-DAIFI.

## Les actions de formation professionnelle tout au long de la vie

Les actions de formation s'articulent autour de :

- **La formation professionnelle statutaire** obligatoire : elle vise à attribuer aux fonctionnaires accédant à un grade les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à l'exercice de leurs fonctions et la connaissance de l'environnement dans lequel ils évoluent.
- **La formation professionnelle continue** : elle vise à maintenir ou parfaire les compétences des fonctionnaires au sein de leur environnement professionnel et comprend des formations :
  - D'adaptation immédiate au poste de travail
  - D'adaptation à l'évolution prévisible des métiers
  - De développement des qualifications et acquisition de nouvelles compétences
  - De préparation aux examens et concours

Au sein de l'Académie, ces actions de formation émanent sur les dispositifs suivants :

- **Le Plan Académique de Formation**
- **Les Formations d'Initiative Locale (FIL) / les formations de proximité**
- **Les séminaires**
- **Les stages CERPEP** (Centre d'Études et de Recherches sur les Partenariats avec les Entreprises et les Professions)
- **Le Congé professionnelle de formation** (selon critères d'éligibilité)
- **Les préparations aux concours par le biais du CNED** (selon critères d'éligibilité)
- **Les tutorats** destinés à l'accompagnement des lauréats d'examens et concours
- **Le Plan National de Formation (PNF)**
- **Les formations individuelles ou collectives dites « d'opportunité »** (selon réformes et critères d'éligibilité)
- **Les formations inter ministérielles** mises en œuvre en collaboration avec la plateforme des ressources humaines et de la formation de la préfecture
- **Le crédit d'heures du Compte Personnel de Formation (CPF)** (dispositif en cours d'élaboration selon directives MENESR)

## Focus sur les Iles du Nord

Pour optimiser la gestion de la double insularité l'offre de formation est renforcée sur Saint-Martin et Saint-Barthélemy.

Les dispositifs concernés :

- Formation du Plan Académique de Formation 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré / ATSS / Encadrement
- Formation sur sites / « de proximité »
- Formation « miroir »
- Formation à distance (classes virtuelles / parcours FOAD / visio-conférence / cours du CNED)

## Vos interlocuteurs à la DIFOR

Chef de division :

Adjoint au chef de division : Marilyne GARAY

Mél : ce.difor@ac-guadeloupe.fr

<p><b>Pierrette ATHANASIE-BALON</b> Histoire des arts, éducation à l'environnement, histoire-Géographie, lettres anglais en LP, lettres - histoire - géographie, mathématiques, - sciences physiques en LP, physique, STI en LP, nouvelles technologies, TICE, formation en établissement, formation et tutorat des nouveaux professeurs stagiaires, CERPEP local</p>	<p>Tél : 0590 47 85 57 pierrette.athanasie@ac-guadeloupe.fr</p>
<p><b>Fabrice BEAUZOR</b> Formation Ouverte A Distance, Référent communication</p>	<p>Tél : 0590 47 81 85 Fabrice.beauzor@ac-guadeloupe.fr</p>
<p><b>Fabrice BIDOT</b> Formation ATSS-Encadrement</p>	<p>Tél : 0590 47 83 47 Fabrice.bidot@ac-guadeloupe.fr</p>
<p><b>Monette JUDITH</b> Assistante de formation</p>	<p>Tél : 0590 47 83 49 monette.judith@ac-guadeloupe.fr</p>
<p><b>Caroline MANCHAUD</b> Economie et gestion en LGT, économie et gestion en LP, environnement et santé en LP, ASH, sciences Techniques médicosociales, hôtellerie et restauration, Bio techno, STI en LGT, STI en LP, technologie, DAFPIC, VAE, SAIO, SAIA, PNF, journées igen, univ. D'été, CERPEP national</p>	<p>Tél : 0590 47 83 48 caroline.manchaud@ac-guadeloupe.fr</p>
<p><b>Nadia MARATON</b> Formation des personnels du 1er degré</p>	<p>Tél : 0590 47 84 15 Nadia.maraton@ac-guadeloupe.fr</p>
<p><b>Véronique MARILLAT.</b> Arts plastiques, documentation, éducation musicale, EPS, éducation (CPE), action culturelle, CLEMI, MLDS, innovation, cellule écoute accompagnement enseignants, AVS, correspondants de formation, prévention routière, risques majeurs, formation de formateurs, CIO, CERPEP local</p>	<p>Tél : 0590 47 81 24 Véronique.marillat@ac-guadeloupe.fr</p>
<p><b>Marius MELYON</b> Allemand, anglais, espagnol, langue et culture régionale, lettres, philosophie, sciences économiques et sociales, arts appliqués en LP, sciences de la vie et de la terre, Maths-sciences en LP, CERPEP local</p>	<p>Tél : 0590 47 85 59 <a href="mailto:marius.melyon@ac-guadeloupe.fr">marius.melyon@ac-guadeloupe.fr</a></p>

## Vos interlocuteurs à la CREFOC

Muriel JOSEPH-THEODORE  
IA-IPR Déléguée Académique à la Pédagogie  
Responsable de la CREFOC

Sylvie RAYNAUD  
Coordonnatrice CREFOC  
**Mél** ce.crefoc@ac-guadeloupe.fr

### Coordonnateurs académiques CREFOC

<b>Tony ALBINA</b> Responsable du Pôle 1er degré	Tél : 0590 47 81 38 crefoc1d@ac-guadeloupe.fr
<b>Lydia ALICE</b> Coordonnatrice de la cellule, ASH second degré, formation en établissement, animation du réseau des professeurs-correspondants disciplinaires, professeurs stagiaires second degré, mise en stage des M1 M2	Tél : 0590 47 81 25 lydia.alice@ac-guadeloupe.fr
<b>Sylvie RAYNAUD</b> Coordonnatrice de la cellule, langues, EPS, éducation musicale, arts plastique, PNP, CPE, formations d'initiative académique	Tél : 0590 47 81 25 sylvie.raynaud@ac-guadeloupe.fr
<b>Jean-Michel POZZO</b> Responsable du pôle lettres sciences humaines, EDD, accueil des nouveaux enseignants, Histoire Des Arts	Tél : 0590 47 81 25 jean-michel.pozzo@ac-guadeloupe.fr
<b>Alain GUILLAUME</b> Responsable du pôle sciences, EIST, formation de formateurs	Tél : 0590 47 81 25 alain.guillaume@ac-guadeloupe.fr
<b>Colette CARACASSE</b> Responsable du pôle technologique et professionnel sciences et techniques tertiaire industriel et santé	Tél : 0590 47 81 25 colette.caracasse@ac-guadeloupe.fr
<b>Jean Claude VAIRAC</b> Responsable du pôle Numérique, administrateur et correspondant m@gistère	Tél : 0590 47 81 25 j-claude.vairac@ac-guadeloupe.fr